

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1 / 3  
 Edité le : 04/07/2017

SMEA DE LA HAUTE BOURBRE

74 CHEMIN DU MORIOT  
 38490 LE PASSAGE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b> LSE17-76017		<b>Analyse demandée par :</b> ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE	
<b>Identification échantillon :</b> LSE1706-5970-1		<b>Code PSV :</b> 000001349	
<b>Nature:</b>	Eau de production		
<b>Point de Surveillance :</b>	STATION DE REYTEBERT		
<b>Localisation exacte :</b>	APRÈS TRAITEMENT OU PREMIER ABONNÉ		
<b>Dept et commune :</b>	38 DOISSIN		
<b>UGE :</b>	0219 - SYNDICAT DE LA HAUTE BOURBRE		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	AUC	<b>Type Analyse :</b> TRIA1	<b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIE DE LA HAUTE BOURBRE MAIRIE LE PASSAGE 38490 LE PASSAGE		
<b>Nom de l'installation :</b>	REYTEBERT	<b>Type :</b> TTP	<b>Code :</b> 000970
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 12/06/2017 à 11h15 Réceptionné le 12/06/2017 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
<b>Traitement :</b>	UV+CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 13/06/2017

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Pluviométrie 48 h	38TRIAZN	0	mm/48h	Observation visuelle			
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	38TRIAZN	12.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
Température de l'air extérieur	38TRIAZN	22.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne		
pH sur le terrain	38TRIAZN	7.40	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38TRIAZN	639	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100 #
Chlore libre sur le terrain	38TRIAZN	0.20	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	38TRIAZN	0.22	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique brute à 25°C	38TRIAZN	648	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100 #
<b>Anions</b>							
Nitrates	38TRIAZN	38.3	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50	#
<b>Pesticides</b>							
<b>Total pesticides</b>							
Somme des pesticides identifiés	38TRIAZN	0.076	µg/l	Calcul		0.5	
<b>Pesticides azotés</b>							
Atrazine 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Simazine 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déisopropyl	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl déisopropyl	38TRIAZN	0.021	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.1	#
Atrazine	38TRIAZN	0.010	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode M_ET172	0.1	#
Atrazine déséthyl	38TRIAZN	0.045	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode M_ET172	0.1	6.1 #
Cyanazine	38TRIAZN	< 0.010	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode M_ET172	0.1	#
Hexazinone	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode M_ET172	0.1	#
Propazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode M_ET172	0.1	#
Simazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode M_ET172	0.1	#
Terbutylazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode M_ET172	0.1	#
Terbutylazine déséthyl	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode M_ET172	0.1	#

38TRIAZN ANALYSE (TRIAZ+NO3) TRIAZINES (ARS38-2017)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

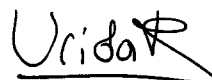
6.1 -

Molécule rendue positive avec un nombre d'identificateurs inférieur aux préconisations du référentiel eau LAB GTA 05 : déséthyl déisopropyl atrazine

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Delphine URIDAT  
Responsable de Laboratoire



CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 04/07/2017

**Identification échantillon :** LSE1706-5970-1

Destinataire : SMEA DE LA HAUTE BOURBRE

